

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

humeur dans la prise en charge des « pointes » de travail toujours très fréquentes dans une association telle que la nôtre.

8.1 Compte de pertes et profits 1967

	DOIT	AVOIR
Achat de normes SIA	25 691.75	
Achat de normes USPR	512.15	
Abonnements <i>Bulletin technique</i>	10 444.50	
Frais d'impression et de reliure	28.05	
Appointements	30 714.60	
Loyers et services locaux	6 685.45	
Intérêts et droits de garde	11.90	
Entretien et réparations diverses mobilier	1 301.90	
Amortissements	4 000.—	
Assurances choses, taxes	648.40	
Cotisations et abonnements	730.35	
Frais de bureau — fournitures	3 156.—	
— imprimés	3 961.35	
— ports et CCP	3 509.—	
— téléphone	1 956.05	
— consultations et honoraires	2 064.30	
— autres frais	704.20	
Frais de représentation, réceptions, assemblées	1 986.49	
Groupe des architectes	1 945.—	
Groupe des ingénieurs	764.50	
Frais délégués et membres commissions	158.30	
Frais commission cours et conférences	977.20	
Mont-Pèlerin		78.80
Augmentation de fonds	1 550.—	
Subsides et dons	2 015.10	
Prix et bourses	700.—	
Frais de voyages association	233.90	
Autres charges association	397.—	
Contributions	1 077.60	
Frais divers	4 998.45	
Loi vaudoise	198.70	
Formation postuniversitaire	301.20	
REG et exercice de la profession	1 210.20	
Information	262.55	
Etudes de normes	73.40	
Vente de normes SIA		34 437.30
Vente de normes USPR		947.75
Participation Série de prix		2 473.70
Honoraires prestations secrétariat		18 646.—
Cotisations 1967		59 084.25
Produits divers		451.75
Virement au compte de capital	1 150.01	
	<u>116 419.55</u>	<u>116 419.55</u>

8.2 Bilan au 31 décembre 1967

	ACTIF	PASSIF
Caisse	240.40	
Compte de chèques	21 850.45	
Banque — carnet CFPV	5 130.65	
Titres	12 050.—	
Débiteurs cotisations 1967	1 802.50	
Débiteurs cotisations 1966	105.—	
Débiteurs cotisations 1965	370.—	
Autres débiteurs	7 775.05	
Stock normes SIA	4 568.10	
Stock normes USPR	1 317.90	
Mobilier et matériel	21 197.10	
Stock matériel de bureau	800.—	
Actifs transitoires	6 966.40	
Maison SIA	30 500.—	
Créanciers		5 379.95
Fonds Maison SIA		6 800.—
Emprunts à long terme		15 799.35
Fonds cours		4 531.20
Passifs transitoires		47 080.30
Capital		20 882.75
Réserve sur débiteurs		1 000.—
Fonds du centenaire		5 200.—
Fonds prix et bourses		8 000.—
	<u>114 673.55</u>	<u>114 673.55</u>

8.3 Rapport de vérification des comptes. Exercice 1967

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967, nous avons procédé, le lundi 29 janvier 1968, à l'examen des comptes de la SVIA pour l'exercice 1967.

Ces comptes, tenus par M^{me} M. C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même.

Les postes du bilan et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées. Nous constatons avec satisfaction l'amélioration progressive du poste des cotisations arriérées, qui est pratiquement à jour.

Nous nous plaisons à signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire, et nous en remercions sincèrement M^{me} Bonhôte.

Nous félicitons en outre le comité pour le résultat favorable de l'exercice.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 2) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs :

G. DUFOUR, architecte S. KRAYENBUHL, ingénieur

8.4 Budget pour 1968

RECETTES	
Résultat cotisations	Fr. 42 000.—
Résultat vente de normes	» 9 000.—
Prestations cours et conférences	» 9 000.—
Prestations secrétariat général	» 8 000.—
Caisse maladie	» 5 000.—
Série de prix	» 2 000.—
Total	Fr. 75 000.—

DÉPENSES	
Appointements	Fr. 33 000.—
Loyers et charges	» 7 000.—
Frais de bureau	» 15 000.—
Divers administration	» 5 000.—
Honoraires	» 2 500.—
Groupe des architectes	» 3 000.—
Groupe des ingénieurs	» 1 000.—
Autres charges association	» 3 000.—
Frais délégués, membres commissions	» 500.—
Subsides, fonds, prix et bourses	» 2 500.—
Amortissement	» 2 000.—
Total	Fr. 74 500.—

BIBLIOGRAPHIE

Méthodes modernes d'ordonnancement, par A. Battersby. Traduit de l'anglais et complété par G. Savitzky et B. Sussman. Dunod, Paris, 1967. — Un volume de 265 pages, illustré. Prix : relié, 39 F.

Les méthodes d'ordonnancement du genre PERT, CPM et autres ont donné lieu à de nombreuses publications ; le caractère assez élémentaire des concepts mathématiques utilisés, joint au prestige des techniques du calcul électronique, explique une vogue provoquant enthousiasme chez les uns et scepticisme chez d'autres, rendus méfiants par un battage de mauvais aloi.

Aussi est-ce avec une grande satisfaction que l'on voit paraître en traduction française un ouvrage de la qualité et du sérieux de celui-ci ; précis, aussi complet qu'il peut l'être sous un si petit volume, il expose ces méthodes en termes simples mais exacts. Les exemples sont bien choisis ; un chapitre entier est consacré à la représentation par potentiels-tâches et à sa comparaison avec celle des potentiels-étapes ; enfin de nombreux aperçus sont fournis sur des questions connexes. Signalons encore que les divers chapitres sont suivis d'énoncés de problèmes dont les solutions figurent à la fin de l'ouvrage.

C. B.

Recherche opérationnelle — Vocabulaire français-anglais, anglais-français, par A. L. Oliver. Dunod, Paris, 1967. — Un volume de 320 pages. Prix : broché, 35 F.

Eviter les malentendus, faciliter les travaux de rédaction et de traduction, tel est le but de ce vocabulaire, dont la lecture est déjà par elle-même une source d'étonnement ; on apprend par exemple que l'expression « temps mort » peut, selon les cas, se rendre en anglais par « dead time », « delay time » ou « idle time », alors que « capacity » peut signifier tantôt « capacité », tantôt « rendement ».

C'est une tâche considérable qu'ont accomplie M. Oliver et ses collaborateurs ; dans un domaine où la bibliographie est le plus souvent en langue anglaise, il était nécessaire de mettre au point un instrument qui permettra d'employer, en français, les expressions adéquates ; il sera en tout cas un outil indispensable à qui voudra rédiger un texte sur une question de recherche opérationnelle. C. B.

LES CONGRÈS

Problèmes d'approvisionnement en chaleur et électricité des grands ensembles industriels

Bucarest, 20-22 mai 1968

Le programme de ce symposium, organisé sous l'égide de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, comporte, outre des excursions, l'étude de trois thèmes :

- A. Besoins caractéristiques de la demande en chaleur et en énergie électrique des grands ensembles industriels.
- B. Différentes conceptions pour résoudre le problème de l'approvisionnement en chaleur et en énergie des grands ensembles industriels.
- C. Planification d'ensemble, questions financières et tarifaires.

Documentation et inscriptions (jusqu'au 1^{er} mars 1968) : Commission économique pour l'Europe, Division de l'énergie, Palais des Nations, 1211 Genève.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale ordinaire

Pully, 1^{er} mars 1968

Nos membres sont convoqués à la 94^e assemblée générale ordinaire de la SVIA, qui se tiendra le vendredi 1^{er} mars 1968, à 17 h., à la Grande salle de la Maison Pulliérane, à Pully.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 1967.
2. Rapport d'activité pour 1967.
3. Rapport de gestion.
 - 3.1 Comptes 1967.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1968.
 - 3.4 Cotisations 1968.
4. Elections statutaires.
 - 4.1 Election du comité de section.
 - 4.2 Election du président de la SVIA.
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.4 Vérification des comptes.

L'assemblée générale sera suivie d'une conférence du professeur M. Cosandey, ingénieur SIA, directeur de

l'EPUL, sur *La formation des ingénieurs et des architectes*.

Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion sont publiés dans le présent numéro du *Bulletin technique de la Suisse romande*, pages 52 sq.

CARNET DES CONCOURS

Concours de projets pour le centre paroissial de Riddes (VS)

Ouverture

La paroisse de Riddes organise un concours de projets pour la construction d'un centre paroissial.

Ce concours est ouvert à tous les architectes et techniciens exerçant leur profession dans le canton du Valais, aux architectes originaires du Valais quel que soit leur domicile, ainsi qu'à quatre architectes invités par la paroisse.

Les projets seront soumis à un jury composé de MM. Charles Zimmermann, architecte cantonal du Valais ; Hermann Baur, architecte FAS/SIA, à Bâle ; Rino Tami, architecte FAS, à Lugano ; Jules Monnet, président de la commune de Riddes ; Pierre Epiney, révérend curé de Riddes.

Une somme de Fr. 14 000.— est mise à disposition du jury pour l'attribution de prix à quatre ou cinq projets, et un montant de Fr. 2000.— pour l'achat d'autres projets.

Le règlement-programme et les documents seront adressés, sur demande écrite adressée jusqu'au 31 mars 1968 à la cure de Riddes, et moyennant un dépôt de Fr. 100.—.

Le délai pour la remise des projets est fixé au 31 mai 1968.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants

Section du bâtiment

8001 J. Dessinateur en bâtiment expérimenté, pour aménagements intérieurs. Eléments de portes et parois. Entreprise. Région zuricoise.

8005 B. Ingénieur civil EPF/EPUL, bon staticien, pour travail indépendant (bâtiments, ponts, etc.). Possibilités d'avancement. Age minimum : 30 ans. Bureau d'ingénieur. Argovie.

8006 B. Deux ingénieurs civils EPF/EPUL, ayant si possible expérience, pour bâtiments locatifs, administratifs, scolaires, industriels. Entrée immédiate ou à convenir. Bureau d'ingénieurs de Bâle, avec succursale à La Chaux-de-Fonds.*

8007 B. Diplômé ETS en béton armé ou génie civil, ayant quelques années de pratique et s'intéressant à l'industrialisation de la construction et à la préfabrication, pour traiter des affaires et diriger bureaux de dessinateurs. Bonnes connaissances du français exigées. En outre :

8008 B. Plusieurs dessinateurs ou dessinatrices en béton armé, ayant quelques années de pratique et s'intéressant à l'industrialisation de la construction et à la préfabrication, pour construction de bâtiments. Connaissances de français désirables. Entrée immédiate ou à convenir. Bureau d'étude. Genève.

8007 T. Diplômé ETS en génie civil, expérimenté en tra-